

PROPRIETES

Huile incolore à base de matières premières naturelles de haute qualité, spécialement conçue pour les surfaces de meubles. Pénètre bien dans le bois, ravive et intensifie la structure et les teintes naturelles des bois traités, tout en offrant des surfaces résistantes, respirantes et antistatiques. Conforme à la norme pour les jouets pour enfants EN 71 parties 3 + 9-11

COMPOSITION

Huile de lin, huile d'olive, huile de carthame, huile de noix, huile de soja, citral, siccatif à base de cobalt polymère, siccatifs au zirconium et au manganèse.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (humidité du bois inférieure à 12 %), exempt d'impuretés grasses et déboussié. Un ponçage préalable avec un grain de 240 est recommandé.

2- Première application

L'huile est appliquée par trempage.

Après un temps de pénétration suffisant, elle est brossée ou polie. Les étapes de travail sont adaptées aux temps de processus, et dépendent fortement du bois utilisé.

Important :

Effectuer des tests préliminaires !

Lors de l'application et du séchage, veiller à assurer une circulation optimale d'air frais.

Ne pas appliquer en dessous de 16 °C.

3- Couche de finition

Pour la finition, une deuxième application avec le même produit peut être effectuée en fonction du résultat souhaité.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT ou le NETTOIE-BROSSE

SECHAGE

Sec et recouvrable après 12 à 16 heures.

Complètement sec et pleinement résistant après 7 à 10 jours (à 20 °C et 50-55 % d'humidité relative).

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

1ère couche : environ 5-20 ml/m², soit 50-200 m²/l.

2ème couche : environ 3-9 ml/m², soit 111-333 m²/l.

Le rendement dépend fortement de la capacité d'absorption du bois et de la surface d'extrémité du bois dans la pièce à traiter.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Contient du CITRAL. Peut provoquer des réactions allergiques.

CONSIGNES DE SECURITE

Les matériaux de travail et vêtements imbibés du produit doivent être conservés hermétiquement dans un récipient en métal ou immergés dans l'eau, ou bien étalés sur une surface incombustible pour sécher (risque d'auto-inflammation !). Le produit lui-même n'est pas auto-inflammable. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage ou l'étiquette du produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JANVIER 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE POUR TREMPAGE

cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'application par pulvérisation, ne pas inhale les aérosols ou les brouillards de pulvérisation et porter un masque de protection adapté (filtre combiné A2/P2). Lors des travaux de ponçage, utiliser un masque de protection respiratoire (filtre à poussière P2). Veiller à une protection adéquate de la peau. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Une odeur caractéristique des matières premières naturelles peut être présente.

Contient 3 g/l maxi de COV

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JANVIER 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU